



F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# LES SERVICES PUBLICS AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ !

## Coronavirus



Précautions à prendre pour les personnels et les élèves revenant des zones à risque (liste à jour sur le site du gouvernement) pendant les 14 jours suivant le retour :

- ✓ Surveiller sa température deux fois par jour
- ✓ Éviter toute sortie non indispensable

- ✓ Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer, fièvre ou sensation de fièvre)

- ✓ Porter un masque chirurgical face à une autre personne et pour sortir

- ✓ Se laver les mains très régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique

**Les élèves et les personnels ne doivent pas aller à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leur retour**

Personnels et parents maintenus à domicile\* bénéficient d'un arrêt de travail et d'indemnités journalières sans délai de carence jusqu'à 20 jours

\* sur justificatif fourni à l'agence régionale de santé



En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

- ✓ Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage

- ✓ Éviter tout contact avec son entourage et conserver un masque

- ✓ Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande actuellement à ses établissements de reporter tout voyage scolaire dans les zones où circule le virus (liste à jour sur le site du gouvernement).

Numéro vert (0 800 130 000) de 24 h/24 7j/7  
pour les questions non médicales

Plus d'informations sur : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

## La FSU

est

## à vos côtés...



F.S.U.  
pour l'égalité-e



POUR L'INSTANT, **UNE SEULE CHOSE EST CLAIRE :**  
**TRAVAILLER PLUS ET TOUCHER MOINS**

**METTONS CETTE RÉFORME  
À LA RETRAITE !**



F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN



## Mesures COVID-19

### la FSU mobilisée

#### Coronavirus : le service public est essentiel !

Le Président de la République a annoncé des mesures pour endiguer la propagation du coronavirus dans ce qu'il a qualifié être la plus grave crise sanitaire depuis un siècle. La plus forte est la fermeture de toutes les crèches, écoles, établissements scolaires et universités à partir de lundi prochain. Cette décision nécessaire était inéluctable. Elle met fin à une certaine cacophonie de mesures disparates et permet à ce stade une protection pour tous les personnels des écoles en première ligne avec les enfants.

Les fonctionnaires de l'école publique, les personnels soignants, comme l'ensemble des agents des services publics auront à cœur d'accompagner au mieux les usagers. Les enseignant-es et tous les personnels de l'éducation, soucieux-ses des besoins des élèves, mettront tout en œuvre pour être en soutien aux jeunes, à leur famille, dont certaines vont être en difficulté voire très en difficulté dans cette période. Cela ne saurait se traduire par des injonctions impraticables. La nécessaire continuité du service public ne pourra être mise en œuvre qu'avec les outils et moyens mis à disposition des agents, dans le respect de leurs droits et avec la volonté de les protéger des risques.

Le chef de l'État a loué dans son discours le système de santé français et affirmé l'importance de son système de protection sociale. La FSU ne peut qu'y souscrire et saura le lui rappeler quand il s'agira de les défendre et de les renforcer. Cette crise est l'occasion de réaffirmer l'importance de notre service public d'éducation et d'une manière générale de l'ensemble des services publics, dans leur rôle d'amortisseur des effets des crises, qu'elles soient économiques, écologiques ou sanitaires. L'occasion de réaffirmer qu'ils sont, non pas un coût pour la société, mais d'abord une richesse, un investissement et un outil permanent de solidarité.



**Accueil des enfants des personnels soignants: la solidarité se met en place, les personnels ont besoin de protections**

Après deux jours de fermeture des crèches, écoles, établissements scolaires et universitaires, les remontées du terrain que peuvent avoir les syndicats nationaux de la FSU font état d'un nombre important de personnels volontaires pour assurer l'accueil des enfants des personnels soignants, mesure qui semble étendue en certains endroits aux enfants d'autres personnels, extension sur laquelle la FSU attend des clarifications.

Quoi qu'il en soit, c'est le signe d'une mobilisation sans faille des personnels au service de l'intérêt général, mobilisation que la FSU n'a eu de cesse d'encourager et dont ses militant-es sont partie prenante. Les personnels du service public sont conscients de la mission qui leur incombe, et l'accueil des enfants ne peut reposer que sur le volontariat ; en outre, il faut absolument garantir leur sécurité et renforcer les protections sanitaires de ces personnels, condition sine qua non à l'accueil de ces enfants. Leur engagement en nombre rend d'autant plus urgente cette question des protections, toujours pas assurées de manière satisfaisante.



#### Les AGENTS réclament

Des GANTS

Des MASQUES

Du GEL HYDROALCOOLIQUE

A la rentrée des vacances d'hiver et avant que nous n'ayons pris conscience de cette crise sanitaire inédite, la FSU a continué la lutte contre les réformes anti sociales et notamment celle des retraites (Cf déclaration ci-dessous). **Le coronavirus a imposé une pause et un confinement de tout à chacun.** Vous ne pouvez sortir qu'en cas de force majeure. Chacun peut s'étonner du mois de retard qu'a mis le gouvernement à prendre ces mesures de précautions indispensables. Le gouvernement craignait peut-être, que le report du premier tour des municipales, lui soit aussi reproché.

## **VOUS TROUVEREZ L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE**

sur le site de votre syndicat national



Déclaration de la FSU devant la préfecture et les sous-préfectures

le 3 mars 2020

La poursuite des mouvements de contestation sociale soutenue par une majorité de la population démontre un rejet massif des orientations prises par le Gouvernement. A ce titre, nous nous adressons aux préfets et sous préfets du département pour leur stipuler notre désaveu profond concernant l'utilisation du 49-3 par le gouvernement.

Le projet de loi de contre-réforme des retraites laisse présager du pire en ce qu'il propose de modifier les conditions pour bénéficier du droit à pension en particulier en supprimant la catégorie active.

Votre projet prévoit de démanteler notre système actuel reposant sur la solidarité intergénérationnelle et la répartition et aura pour première conséquence une dégradation importante du niveau des pensions des salarié-es et l'allongement du temps de travail. Il sera aussi particulièrement défavorable aux femmes qui connaissent pour beaucoup des bas salaires, des carrières incomplètes et des conditions précaires d'emploi. En outre, l'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à votre stratégie autour d'une réforme censée être « plus simple » et « plus juste ». Il confirme nos analyses et nos craintes d'une réforme bâclée, faite au mépris des formes réglementaires et législatives. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auquel le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments d'incertitudes sur la réalité de la réforme et son caractère anxiogène. Pour finir, il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certain-es catégories.

Pour finir, l'utilisation de l'article 49-3 de la constitution est un passage en force qui empêche tout débat démocratique et constitue un nouvel élément de la dégradation du dialogue social pourtant nécessaire en de pareille situation.

Nous vous appelons, tous et toutes à faire que le 8 mars et le 31 mars soient des journées de mobilisation particulièrement réussies afin de montrer à ce gouvernement que de ne pas laisser le temps au débat parlementaire est un mépris des députés élus par nos concitoyens. Les 40000 amendements déposés prouvent que ce texte n'est pas aboutit et démontre par ailleurs que la majorité des français y restent opposés. Nous vous en demandons donc le retrait pur et simple.

A l'Aune d'une crise sanitaire liée au coronavirus et afin d'éviter les légitimes rassemblements que vous ne pourrez éviter (lies à cette réforme des retraites) nous vous demandons, par principe de précaution, de retirer votre loi ou de laisser le débat parlementaire se faire. Vous porteriez une grande responsabilité à ne pas nous entendre d'autant que le candidat Macron à la présidentielle s'était engagé à ne toucher, ni à l'âge de départ en retraite, ni à la durée d'assurance nécessaire pour avoir une retraite à taux plein.

Guillaume Hily



DECLARATION DE LA FSU 02 le 8 mars 2020  
Place des droits de l'Homme (avec un grand H)  
Ensemble pour exiger l'égalité professionnelle .....  
et le retrait de la réforme des retraites

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est l'occasion partout dans le monde de dénoncer les systèmes qui oppriment les femmes et de rendre visible toutes les dynamiques pour conquérir des droits nouveaux. La FSU mène ces combats au quotidien car l'égalité professionnelle comme la lutte contre les violences sexistes et sexuelles participent d'une société juste, égalitaire et démocratique. Victor Hugo disait en son temps : « Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'Égalité il faut l'y faire rentrer : donner pour contre poids au droits de l'homme le droit de la femme ».

Aujourd'hui, une femme sur trois dans le monde a déjà été victime de violences physiques ou sexuelles. En France ce sont 225000 femmes qui en sont victimes chaque année. Plus des 2/3 des pays d'Europe ne reconnaissent toujours pas qu'un rapport sexuel sans consentement est un viol. En France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son compagnon. En France, la FSU le dit haut et fort: le gouvernement actuel n'est pas le gouvernement de l'Égalité comme il le prétend!

Les réformes menées par le gouvernement dernièrement sont même révélatrices du contraire. La réforme de la Fonction publique, par le recours accru aux contrats, va générer plus d'emplois précaires alors même que ce sont les femmes qui sont les plus impactées par ces emplois subis.

La fusion des CT et des CHSCT va affaiblir les leviers d'actions pour lutter contre les violences et les risques psychosociaux subis par les femmes. L'externalisation de services entiers comme sa volonté d'imposer une mobilité à l'ensemble des fonctionnaires relèvent de situations encore plus intenable pour les femmes majoritairement en charge des enfants et des ascendant-es. L'État est le premier employeur en France. Il a, à cet égard, un devoir d'exemplarité. Or, refuser de mettre en œuvre une véritable revalorisation salariale pour l'ensemble des fonctionnaires c'est aussi refuser d'augmenter les salaires des agentes et mettre en œuvre l'égalité professionnelle.

La réforme des retraites à points, si elle s'applique, dégradera le montant des pensions et la santé de l'ensemble des salarié-es. Ses effets seront encore plus négatifs pour les femmes. La prise en compte de la totalité de la carrière au lieu des six derniers mois abaissera drastiquement leur niveau de pension. Conditionner l'octroi d'une pension de réversion à un âge et au non-remariage relève d'une attaque en règle contre les femmes. Elles en sont bénéficiaires à plus de 90%! La majoration de 5% par enfant ne suffira pas à compenser la fin des bonifications et des majorations de durée d'assurance. De plus, seuls 2,5% sont garantis à la mère: le risque est grand que les 2,5% supplémentaires soient au bénéfice de celui qui gagne le plus dans le couple, le plus souvent l'homme.

La forte mobilisation des femmes dans le mouvement social, les grèves et les actions de contestation contre cette réforme ont permis d'anéantir la communication gouvernementale qui prétendait que les femmes seraient «les grandes gagnantes». En réalité au lieu de les corriger, cette réforme aggrave encore les conséquences des inégalités salariales et professionnelles subies par les femmes tout au long de leur carrière. La Fonction publique c'est 5,5 millions d'agents dont 62% sont des femmes.

Dégrader la Fonction pu-blique, les conditions de travail, les salaires et la retraite des fonctionnaires c'est en réalité aussi dégrader la vie de 3,5 millions de femmes. Pour la FSU, l'Égalité n'est pas un slogan mais une valeur qui doit se concrétiser pour être réelle au quotidien. Les services publics doivent être renforcés par des mesures qui consolident les droits et les missions de toutes et tous, qui améliorent les conditions de travail et par une véritable revalorisation des salaires, des carrières et des pensions des agent-es.

La FSU a appelé les personnels à s'engager massivement dans toutes les actions, manifestations, grèves féministes, rassemblements pour faire que ce 8 mars soit une journée de mobilisation forte sur l'ensemble du territoire pour obliger le gouvernement à retirer sa réforme injuste et inégalitaire des retraites! Aujourd'hui il ne suffit pas d'être une femme pour être féministe et il ne suffit pas d'être un homme avec un petit h pour ne pas l'être.

Féministe c'est faire corps avec cette citation de Stendhal : l'Égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain.

Guillaume Hily